

INFORMATION PRESSE / MARS 2012

Q U Ê T E
nationale
de la Croix-Rouge
f r a n ç a i s e



SAMEDI 2 JUIN AU SAMEDI 9 JUIN 2012

Contacts presse

- Christèle Lambert-Côme : 01 44 43 12 07 - 06 07 34 99 29
christele.lambert-come@croix-rouge.fr
- Marie-Laure Lohou : 01 44 43 11 39
marie-laure.lohou@croix-rouge.fr

www.croix-rouge.fr

croix-rouge française 
Humanisons la vie

SOMMAIRE

▪ LA QUÊTE NATIONALE du samedi 2 juin au samedi 9 juin 2012 Le don au service des actions de la Croix-Rouge française	3
▪ PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ EN PRÉSERVANT L'INTÉGRATION SOCIAL	4
- LE LOGEMENT, la base indispensable contre l'exclusion sociale	5
- L'AIDE ALIMENTAIRE ET VESTIMENTAIRE, le point de départ de l'accompagnement global	8
- L'EXCLUSION BANCAIRE, une forme latente d'exclusion sociale	11
▪ ROMPRE LA SPIRALE DE L'EXCLUSION DÈS L'ENFANCE	12
▪ ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE	16
▪ SAUVER DES VIES MAIS AUSSI RENDRE CHACUN ACTEUR DE LA PRÉVENTION	23
▪ LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, C'EST AUSSI... ..	26
▪ A QUOI SERT L'ARGENT DE LA QUÊTE ? Le don au service de l'action.....	28
▪ « SANS DON, PAS D'ACTION » La Croix-Rouge française renouvelle son message pour rappeler qu'elle a besoin de la solidarité de tous	29

LA QUÊTE NATIONALE

du samedi 2 juin au samedi 9 juin 2012

Le don au service des actions de la Croix-Rouge française

Augmentation de la précarité, hausse du nombre de personnes en perte d'autonomie, délitement du lien social, baisse généralisée des financements, les associations ont un rôle de plus en plus important auprès de la population.

Chaque jour, dans nos 900 délégations, les 52 000 bénévoles de la Croix-Rouge française œuvrent pour lutter contre une précarité qui ne cesse d'augmenter et sont prêts à intervenir 24 heures sur 24 pour sauver des vies et apprendre les gestes qui sauvent.

Dans les établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires, les 18 000 salariés de l'association accompagnent les personnes dépendantes en raison de leur âge, de leur maladie ou de leur handicap, les enfants mis en danger, ou celles, de plus en plus nombreuses, en perte de lien social.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux à franchir les portes de l'association pour solliciter une aide matérielle, un accompagnement ou un soutien moral.

Et si chaque bénévole, chaque salarié est toujours prêt à offrir une écoute ou un geste réconfortant, une aide matérielle est souvent nécessaire pour éviter à ces personnes de basculer dans une situation dramatique.

Un repas, des produits d'hygiène, des vêtements propres, une consultation médicale, une couverture de survie, une infrastructure adaptée... permettent souvent aux personnes vulnérables d'éviter le pire et de se relever.

Pour offrir ce soutien, les délégations et les établissements de l'association dépendent de la générosité du public.

Dans ce contexte actuel de crise économique et financière, mais surtout de crise sociale, et compte tenu de ses impacts sur les populations déjà fragilisées, la quête nationale de la Croix-Rouge française reste plus que jamais un rendez-vous absolument crucial pour toutes les délégations et les établissements de l'association.

Pour la seconde année consécutive, la quête nationale de la Croix-Rouge française durera plus longtemps. Du 2 juin au 9 juin 2012, tous les citoyens sont invités à donner pour aider la Croix-Rouge française à concrétiser sa mission et son ambition : « humaniser la vie ».

PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ EN PRÉSERVANT L'INTÉGRATION SOCIALE

Selon l'Observatoire des inégalités, la France compte huit millions de pauvres d'après les données de l'INSEE, soit 13 % de la population. Entre 1 et 1,9 million de personnes exercent un emploi mais disposent, après avoir comptabilisé les prestations sociales (prime pour l'emploi, allocation logement, etc.) ou intégré des revenus de leur conjoint, d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Le nombre de personnes pauvres de plus de soixante ans a augmenté de 40 % entre 2003 et 2008. Les moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté ; à eux seuls, ils représentent la moitié des personnes pauvres... Une litanie de chiffres qui dresse un amer bilan d'une situation impliquant de plus en plus les associations.

Et cependant, la pauvreté n'est que la composante monétaire de la précarité. Une composante définie, quantifiée, évaluée, calculée, qui réduit malheureusement les personnes à une valeur économique, un simple revenu. Les personnes dites « pauvres » bénéficient certes de politiques sociales de l'État et d'aides mises en place autour de critères et de seuils, mais qu'en est-il de tout ce public en situation de précarité ? Ces personnes qui ne rentrent pas dans les calculs de pauvreté économique qui pourtant sont en situation de grande vulnérabilité, qu'elle soit morale, psychique, familiale, liée au manque de formation ou encore juridique...

Pour la Croix-Rouge française, lutter contre la précarité, c'est lutter pour le retour à l'autonomie des personnes par la reconstruction du lien social. C'est être capable de croire en soi et pouvoir croire en les autres.

Depuis près de 150 ans, l'association se mobilise au quotidien pour aider celles et ceux qui souffrent de la précarisation et de la déshumanisation grandissante de notre société. Chaque année, les 52 000 bénévoles et les 18 000 salariés de la Croix-Rouge française viennent en aide à plus d'un million de personnes en France et à l'international, en favorisant systématiquement leur réinsertion et leur autonomie.

Et parce que l'affaiblissement du lien social est l'un des dysfonctionnements majeurs de la société, l'association insiste sur le fait qu'il est désormais indispensable de mettre en place des dispositifs de réflexion innovants pour le renforcer, d'adapter sa mission aux évolutions de la société pour répondre toujours plus efficacement aux besoins des personnes fragilisées

LE LOGEMENT, la base indispensable contre l'exclusion sociale

Élément déterminant de l'insertion de chacun dans la société, le logement conditionne à la fois la vie quotidienne, l'avenir des personnes autant que le développement de leurs relations sociales.

Pour les personnes vulnérables, disposer d'un logement, d'une surface adaptée à la taille de la famille et qu'il ne présente aucun danger pour la santé et la sécurité, reste une condition indispensable pour lutter contre l'exclusion sociale.

ÉTAT DES LIEUX

- 3,7 millions de personnes sont concernées par le mal logement en France
- 685 000 personnes n'ont pas de domicile personnel
- 85 000 vivent en camping ou dans un mobil home toute l'année
- Les moins de 25 ans consacrent 22 % de leurs revenus aux dépenses de logement
- 28 % des moins de 30 ans vivent dans un logement inconfortable.

Observatoire des inégalités

ÉTAT DES LIEUX

En 2010, un couple avec deux enfants dont le revenu mensuel net correspond à 1,5 % du SMIC, consacrait 49,5 % de ses revenus à ses dépenses de logement, dans le parc privé et 22,9 % dans le par public.

Fondation Abbé Pierre

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : un véritable enjeu en terme de prévention

Il y a deux ans, la Croix-Rouge française a réalisé une enquête auprès d'une quarantaine de ses délégations locales proposant une aide financière aux personnes en situation de précarité. Première conclusion : d'une année sur l'autre, les demandes d'aide financière ont augmenté de 25 %. Deuxième enseignement : elles concernent des besoins indispensables : notamment les factures énergétiques, et le loyer. Ainsi, près de 40 % des aides financières octroyées par la Croix-Rouge française (règlement des factures énergétiques et des loyers) sont destinées à permettre aux bénéficiaires de conserver leur logement. Des aides sans lesquelles de nombreuses familles pourraient se retrouver à la rue.

ÉTAT DES LIEUX

- 3,4 millions de ménages (13 % des ménages français) sont touchés par la précarité énergétique
 - La part consacrée par ces foyers à payer leurs factures énergétiques représente 10 % de leurs revenus
 - Un Français sur dix, soit 6,5 millions, « a souffert du froid en janvier car mal chauffé ».
- Observatoire national de lutte contre la précarité énergétique*

CONCRÈTEMENT

« À la délégation du Pays-de-Retz (Loire-Atlantique)

La délégation est de plus en plus sollicitée. " En 2011, le bureau a donné une suite favorable à 337 demandes d'aide financière présentées par les services sociaux. C'est presque cinq fois plus qu'il y a cinq ans ", constate André Cavillon.

Dans le détail, en 2007, 37 demandes étaient comptabilisées ; 71 en 2008 ; 102 en 2009 ; 185 en 2010 et 337 en 2011. »

Trois quarts des aides matérielles et financières délivrées par la Croix-Rouge française permettent à des personnes de régler les loyers et les factures énergétiques, et ainsi, de se maintenir dans leur habitat. Le dernier quart est dédié à ceux qui n'ont plus de logement.

LA GRANDE EXCLUSION : de l'urgence sociale au logement adapté

De l'action de ses équipes mobiles et Samu sociaux, aux pensions de famille, en passant par l'accueil téléphonique 115 et l'hébergement, la Croix-Rouge française est présente à toutes les étapes de la chaîne de l'urgence sociale jusqu'au logement adapté. L'association est particulièrement impliquée dans la gestion de l'hébergement et du logement des personnes sans abris et participe activement à la mise en place d'un service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) dans chaque département.

Considérant qu'il faut faire porter la priorité d'abord sur le logement, l'association estime qu'il est nécessaire d'aider les personnes en situation de grande précarité à conserver leur habitat, par la prévention et l'accompagnement. C'est un impératif pour éviter la hausse du nombre des personnes sans abri et la création chaque année de places d'hébergements d'urgence supplémentaires qui ne règle en rien le problème. Adapter les logements aux personnes sans abri et non le contraire, permettre aux personnes d'accéder plus largement à un logement adapté, en faisant évoluer les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les hôtels vers le logement social, est l'une des solutions que la Croix-Rouge française propose notamment.



LAURE,
bénévole maraudeuse à
Maisons-Alfort (94).

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 135 Samu sociaux et équipes mobiles
- La prise en charge du 115 dans 7 départements
- 210 000 personnes vivant dans la rue soutenues chaque année
- 70 structures d'hébergement ou de logement adaptées représentant 2 000 places.



40 000 KITS POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'HYGIÈNE ET À LA SANTÉ DES PLUS DÉMUNIS

Parce que l'hygiène est un facteur essentiel pour l'estime de soi, le bien-être et l'insertion sociale, La Croix-Rouge française a distribué 40 000 kits d'hygiène aux personnes vivant en situation de précarité. Ces kits, comprenant entre autre brosse à dents, tube de dentifrice, gel douche/shampooing, ont été distribués

au début de l'année 2012 dans le cadre d'une opération pilote menée en partenariat avec SCA France, sur 50 sites dans 22 départements, 5 centres d'hébergement d'urgence et avec plus de 45 équipes mobiles /Samu-sociaux de la Croix-Rouge française. Si le bilan s'avère positif sur les principaux facteurs d'hygiène, le nombre de kits pourrait être porté à 200 000 dès l'année prochaine.

L'enjeu de cette opération est de promouvoir un meilleur accès à la santé et aux soins des personnes fragilisées à travers un retour à l'hygiène. Cet enjeu partagé est d'autant plus crucial que 83 % des bénéficiaires de kits d'hygiène déclarent que l'accès plus facile à ces produits les incite à se préoccuper de leur hygiène et de leur santé. De même, 75 % d'entre eux pensent qu'il faut être propre pour se rendre au bureau, à l'hôpital, chez le médecin ou pour faire les courses.

L'AIDE ALIMENTAIRE ET VESTIMENTAIRE : le point de départ de l'accompagnement global

L'aide alimentaire et vestimentaire font partie des missions traditionnelles et essentielles de la Croix-Rouge. Et aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte de précarisation grandissante, elles deviennent une véritable nécessité pour de nombreuses personnes. Mais au-delà de l'aide matérielle, les équipes de la Croix-Rouge française se mobilisent pour offrir un accompagnement individualisé sur la durée, dans le respect de la dignité des bénéficiaires.



AGNÈS,
bénévole en charge de la
logistique à Puteaux.

Garants de ces actions, 14 000 bénévoles s'impliquent dans l'aide alimentaire qui figure parmi les piliers des actions de la Croix-Rouge. Une aide indispensable lorsque l'on sait qu'elle est, pour la plupart des bénéficiaires, leur unique source d'approvisionnement et qu'elle représente une passerelle incontournable vers la réinsertion.

Les bénévoles, comme les salariés, travaillent au quotidien pour préserver le lien social et favoriser la réinsertion de chaque bénéficiaire. Car en plus d'actions ciblées, la Croix-Rouge française vise surtout une approche globale de la personne. Grâce à un large éventail de services, l'association intègre toutes les dimensions de la vie du bénéficiaire. Écouter, conseiller, orienter et accompagner les personnes vulnérables et leur apporter des réponses personnalisées, c'est permettre leur retour à l'autonomie.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- Le troisième distributeur d'aide alimentaire en France avec 500 000 personnes bénéficiaires par an
- 633 lieux de distribution alimentaire et 100 épiceries sociales
- 55 millions de repas servis en 2011
- 539 vestiaires et 232 vestiboutiques.

CONCRÈTEMENT

« À la délégation de Carbonne/Cazères (Haute-Garonne)

La délégation Carbonne/Cazères a vu ses aides alimentaires et financières, augmenter de 19,33 %, la somme de 20 788 euros a dû être investie pour aider 315 familles. Il faut aussi ajouter les aides vestimentaires, tous ces dons sont accordés sur dossier des travailleurs sociaux, en outre nous distribuons des fournitures scolaires en faveur des enfants défavorisés. »

LE PROGRAMME EUROPÉEN D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS (PEAD)

Créé en 1986, le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) permet d'apporter une aide alimentaire à plus de 13 millions d'Européens vivant sous le seuil de pauvreté et dans l'incapacité de s'alimenter par leurs propres moyens.

Pendant plusieurs mois, les quatre associations françaises d'aide alimentaire, la Croix-Rouge française, la Fédération française des Banques Alimentaires, les Restos du Cœur et le Secours populaire français, se sont battus pour sauver le PEAD menacé d'une baisse de 75 % et à la longue de disparaître sans une réforme rapide.

Le 14 novembre 2011, le Conseil des ministres européens a décidé du maintien du PEAD jusqu'en 2013. Si cette décision a été un soulagement pour les plus démunis et est intervenue à temps pour parer à l'urgence 2012 et 2013, elle pose toutefois la question de l'après 2013, au moment où la situation économique et politique exigerait que les liens humains et solidaires soient durablement tissés. Les associations françaises poursuivront leurs efforts pour faire entendre leurs voix et convaincre que ce programme, ou tout autre dispositif basé sur les mêmes principes de solidarité, a toute sa place dans les valeurs européennes.

ÉTAT DES LIEUX

- En Europe, le PEAD vient en aide à près de 13 millions de bénéficiaires
- Le programme représente 500 millions d'euros (en 2010), soit moins de 1 % du budget de la PAC
- En France, le PEAD représente 23 % à 55 % des denrées distribuées par les associations françaises et 78 millions d'euros (en 2010)
- Pour la Croix-Rouge française, le PEAD représente 6000 tonnes de produits alimentaires, soit 34 % des approvisionnements
- Chaque année, la Croix-Rouge française vient en aide à plus de 500 000 bénéficiaires en apportant 55 millions de repas.

Avec la perspective de la disparition annoncée du PEAD, la Croix-Rouge française devra trouver les moyens de continuer à subvenir aux besoins élémentaires des 1 000 000 personnes qui risquent d'en être privés.

LES NOUVEAUX VISAGES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Depuis 2008, et les chiffres sont là pour en témoigner, la Croix-Rouge française a déclaré l'état d'alerte face à l'augmentation de la précarité en France qui va s'intensifier dans les années à venir. Témoins de cette nouvelle réalité, les bénévoles constatent une demande croissante (20 % supplémentaires chaque année depuis 2008) et sont confrontés à l'apparition de nouveaux profils de bénéficiaires. En effet, les hausses de prix amènent ceux qui vivaient déjà dans un équilibre précaire, à solliciter les associations pour ne pas sombrer.

Ainsi, de nouvelles catégories sociales, jusqu'alors préservées, ont désormais recours à l'aide alimentaire, de façon ponctuelle ou durable. Personnes âgées dont la retraite ne suffit pas, travailleurs pauvres, jeunes en difficulté ou encore familles monoparentales, ils sont de plus en plus nombreux à pousser les portes des épiceries sociales et des vestiboutiques.



ALDO,
bénévole en charge d'une
épicerie sociale à Preuilley-
sur-Claise.

CONCRÈTEMENT

« À la délégation de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

En ce jour de distribution de colis alimentaires dans le local de la Croix-Rouge à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), les produits affichant sur l'emballage le logo de l'Union européenne (UE) occupent pleinement les tables, étagères et congélateurs. Pour les trois premiers trimestres 2011, vingt-trois tonnes de denrées estampillées Aide UE sont parvenues à La Celle-Saint-Cloud. Quinze autres tonnes ont été fournies par l'Etat français, les fabricants, les supermarchés et les collectes auprès des particuliers. Ici, la distribution vient en aide à quelque deux cents foyers de trois communes vivant sous le seuil de pauvreté. Deux mercredis par mois, des retraités, " qui ne s'en sortent pas avec 600 euros de pension ", des travailleurs pauvres ou des mères célibataires repartent avec un colis comprenant de 12 à 28 kg de nourriture. »

L'EXCLUSION BANCAIRE : une forme latente d'exclusion sociale

Accès refusé à un guichet ou à un conseiller personnel, mauvais fonctionnement du compte et des moyens de paiement générant des frais d'incidents en cascade, incompréhension des modalités des crédits renouvelables...ces difficultés touchent à la fois des bénéficiaires de minima sociaux, des chômeurs ou des travailleurs pauvres mais aussi des ménages issus des classes moyennes confrontées au malendettement. Pour tous, un simple accident de la vie (perte d'emploi, divorce, maladie) peut rapidement dégrader leur situation déjà fragile. Disposer d'un compte bancaire ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir l'utiliser dans de bonnes conditions et bénéficier de conseils adaptés.



MONIQUE,
bénévole de l'action sociale,
en charge de l'accueil et de
l'orientation des bénéficiaires,
vice-présidente de la

La Croix-Rouge française s'est associée au Secours Catholique et à l'UNCCAS dans un manifeste pour l'inclusion bancaire en France des populations fragiles. Au travers de ce manifeste, les trois associations ont pour ambition de rendre plus visible le phénomène d'exclusion bancaire, cause et conséquence de l'exclusion sociale, mais également d'engager un dialogue avec l'ensemble des acteurs publics et privés autour de cette question de société.

ÉTAT DES LIEUX

- 5 millions de personnes « interdites bancaires »
- En moyenne 200 000 dossiers de surendettement déposés chaque année à la Banque de France
- 82 % des dossiers de surendettement déposés en 2010 contiennent des crédits renouvelables.

Plus de 5 millions de personnes sont aujourd'hui victimes d'exclusion bancaire. Leurs difficultés d'accès mais surtout d'usage des produits et services bancaires sont malheureusement peu prises en compte dans les statistiques officielles.

ROMPRE LA SPIRALE DE L'EXCLUSION DÈS L'ENFANCE

« La valeur d'une société s'apprécie à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et aux plus vulnérables - donc en priorité aux enfants. Le milieu familial, milieu naturel d'épanouissement de l'enfant, ne lui est plus aujourd'hui promis. Tributaire des aléas de la vie des adultes, un enfant subit, le premier, la précarisation de la cellule familiale. Le contexte social et économique dans lequel vit un enfant durant sa première année est déterminant pour son équilibre et ses perspectives d'avenir. »
déclarait le Professeur Jean-François Mattei, Président de la Croix-Rouge française lors de l'inauguration de l'Espace bébé maman de Puteaux

Protéger, accueillir et accompagner les enfants, notamment les plus fragiles et les plus en danger, ainsi que leur famille, dans une logique de prévention, constitue pour la Croix-Rouge française l'une de ses ambitions fortes. Dans la pleine logique de la convention internationale des droits de l'enfant, l'association privilégie toujours l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa famille, quelles que soient les actions qui leur sont destinées.

Avec plus de 80 établissements (crèches, haltes garderies, maisons d'enfants à caractère social, centres de protection maternelle et infantile, centres de placement, centres maternels...) la Croix-Rouge française œuvre au quotidien pour le bien-être des enfants et des familles en difficulté.

L'association s'engage ainsi à intervenir dès le plus jeune âge des enfants, en accompagnant les parents dans leur fonction éducative et dans leurs difficultés (matérielles, logement...), en garantissant le droit à l'éducation et à la culture. Elle diversifie et personnalise ses actions et son soutien pour renforcer sa contribution dans le secteur de l'enfance et poursuit son engagement à répondre au plus près aux besoins nouveaux des familles. Au-delà des publics directement accueillis dans ses établissements, elle développe ses capacités d'action avec les délégations locales, notamment dans les écoles ou les Espaces bébé maman.

ÉTAT DES LIEUX

- En France, 2 millions d'enfants sont touchés par la pauvreté
- 30 % des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont des enfants
- 350 000 enfants vivent dans des conditions de logement indécentes ou sont en errance
- 150 000 enfants sont séparés de leur famille, majoritairement dans les milieux défavorisés
- 1 enfant sur 20 est victime de violences physiques
- 1 enfant sur 3 ne part jamais en vacances.

Source : http://www.droitsenfant.com/cide_20ans.htm

Les missions assurées par les établissements de la filière « Enfance et Famille » de la Croix-Rouge française visent à prévenir les risques d'exclusion sociale des enfants et des familles fragilisées ; promouvoir le droit à l'éducation pour les enfants en bas âge, accompagner leur socialisation ; restaurer les liens parents-enfants ; protéger les enfants victimes de violence ou d'abus...

CONCRÈTEMENT

Parce que les vacances ce n'est pas un luxe, la Croix-Rouge française permet à de nombreuses familles vulnérables de s'évader quelques jours

Les vacances représentent un véritable temps de respiration indispensable à l'équilibre personnel et familial et sont un atout majeur pour maintenir le lien social et aider à la réinsertion. Offrir la possibilité aux personnes vulnérables d'avoir accès aux loisirs et à la détente, le temps d'une semaine ou d'un week-end, est une mission chère à la Croix-Rouge. Ainsi, l'association permet à des familles en situation de précarité, des enfants, des personnes âgées, des jeunes de 16 à 25 ans, des personnes isolées ou en situation de handicap, de s'offrir quelques jours de détente, à l'occasion de séjours individuels, en famille ou collectifs, accompagnés ou non. En 2009, la Croix-Rouge française a permis à plus de 500 personnes de partir en vacances (41 % de plus qu'en 2008), soit 4 500 jours de vacances offerts à des personnes en difficulté économique ou personnelle.

LA PETITE ENFANCE

La Croix-Rouge française encourage le droit à l'éducation dès la naissance, l'accompagnement à la socialisation et le développement de projets d'accueil des enfants fragilisés (handicapés, parents en situation de précarité...).

La Croix-Rouge française gère plus de 2500 places dans 50 établissements :

- **21 crèches collectives** qui accueillent les enfants de moins de 4 ans non scolarisés, pendant la journée et de façon régulière.
- **4 crèches familiales** dont l'objectif est le même qu'une crèche traditionnelle, mais qui sont principalement gérées par les parents.
- **9 haltes-garderies** qui reçoivent à temps partiel ou de manière occasionnelle des enfants de moins de 6 ans.
- **7 multi-accueil** proposent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel
- **2 relais d'assistantes maternelles** qui proposent aux familles un soutien à domicile grâce à une assistante maternelle formée.

LA FILIÈRE « ENFANCE ET FAMILLE » DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 52 établissements pour la petite enfance, dont 30 crèches et 12 haltes-garderies
- 14 établissements de protection maternelle et infantile
- 16 établissements de protection de l'enfance offrant plus de 800 places d'accueil
- 15 000 jeunes bénéficiant de soutien scolaire et d'éveil culturel par an
- 4 000 bébés accueillis en une année dans les « Espaces bébé maman » et autres dispositifs « parent-enfant »
- 750 enfants défavorisés bénéficiant de séjours de vacances en une année.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La Croix-Rouge française contribue à la restauration des liens parents enfants, au soutien et au maintien des liens au sein des fratries. Elle cherche à démultiplier ses modes d'intervention et à faciliter l'accès des familles exclues aux modes classiques d'accompagnement.

Près de 800 places sont réparties sur 16 établissements :

- **5 maisons d'enfants** à caractère social qui accueillent et hébergent des enfants de 4 à 21 ans considérés en danger ou en risque de danger dans leur famille et qui bénéficient d'une mesure de protection administrative ou judiciaire.
- **3 centres de placement familial spécialisé** qui prennent en charge des mineurs ou des jeunes majeurs de 18 à 21 ans placés dans des familles d'accueil car considérés en danger ou en risque de danger dans leur famille et qui bénéficient d'une mesure de protection administrative ou judiciaire.
- **3 centres maternels** qui proposent un soutien matériel (hébergement...) et psychologique aux femmes enceintes et mères isolées (avec au moins un enfant de moins de 3 ans) en difficulté.
- **2 relais parentaux** qui accueillent les enfants de moins de 12 ans, en dehors de toute mesure de placement, dont les parents sont confrontés à des problèmes familiaux, sociaux, de santé ponctuels ou périodiques.
- **1 pouponnière.**
- **1 structure d'accueil pour couples** qui accompagne les couples en situation de vulnérabilité psychologique et/ou sociale souhaitant être soutenus dans leur rôle de parents.
- **3 lieux d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers** pour enfants migrants isolés arrivant sur le territoire national par l'aéroport de Roissy.

CONCRÈTEMENT

L'accueil, et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers

La Croix-Rouge française est la seule association qui assure à l'aéroport de Roissy une mission de soutien auprès des personnes maintenues en zone d'attente au travers de la permanence d'accueil et d'urgence humanitaire (PAUH). En 2009, sur les 637 mineurs isolés placés en zone d'attente de Roissy, 263 ont été suivis par les administrateurs ad hoc de la Croix-Rouge française. En France, la Croix-Rouge française compte 4 centres d'accueil dédiés à ces jeunes en région parisienne : le lieu d'accueil et d'orientation (LAO) de Taverny (95), le centre enfants du monde (CEM) au Kremlin-Bicêtre (94), le service d'accueil d'urgence départemental (SAUD) de Bobigny (93) et, plus récemment, a été inauguré dans le XI^e arrondissement de Paris un service d'accueil de jour pour mineurs isolés étrangers.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La Croix-Rouge française assure des missions de dépistage, d'accompagnement et de soutien aux parents et aux enfants de moins de 6 ans. Chacun des centres de protection maternelle infantile suit environ 1 000 enfants par an et développe des partenariats de proximité pour proposer une qualité et une complémentarité de suivi.

- **13 centres de protection maternelle et infantile.**
- **1 centre de planification et d'éducation familiale.**

LES CENTRES SOCIAUX

3 centres sociaux s'inscrivent dans le périmètre de la filière travaillant dans l'animation de quartier, le maintien de la cohésion sociale et l'accompagnement de personnes en difficulté (aide à la recherche d'emploi, cours d'alphabétisation, aide aux devoirs, conseil en économie sociale et familiale...).

LES LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

11 lieux d'accueil parents-enfants accueillent et soutiennent par l'aide alimentaire et vestimentaire les familles en situation de précarité avec des enfants de moins de 6 ans. Environ 1 500 personnes bénéficient des actions menées dans ces centres.

CONCRÈTEMENT

Les « Espaces bébé maman » : accueillir et accompagner les mamans en situation de précarité et leur bébé

Depuis 2006, la Fondation d'entreprise Nestlé France « Manger bien pour vivre mieux » et la Croix-Rouge française associent leurs compétences et leur savoir-faire avec les « Espaces bébé maman », un concept de lieu d'accueil, d'information, de rencontre, de convivialité et d'orientation pour les familles avec bébé en situation de précarité.

Après Amiens en octobre 2007, Bordeaux et Boulogne-Billancourt en juin 2008, Autun - Saint-Pantaléon en décembre 2008, la Roche-sur-Yon en novembre 2009 et Puteaux en mars 2010, le septième Espace bébé maman a été inauguré à Troyes en octobre 2011. Le prochain Espace bébé maman ouvrira ses portes à Avranches en mars 2012.



ROUBA,
bénévole responsable
des stocks de l'Espace
bébé maman à Puteaux.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

Préserver la qualité de vie des personnes dépendantes et de leurs aidants, à domicile ou dans une structure adaptée, promouvoir la participation autonome à la vie sociale des personnes handicapées, est l'une des missions essentielles de la filière « santé et autonomie » de la Croix-Rouge française.

ÉTAT DES LIEUX

- Un million de personnes âgées de plus de 60 ans sont aujourd'hui dépendantes en France
- 39 % sont dépendantes physiquement, 26 % présentent des troubles comportementaux mais restent alertes physiquement et 35 % sont lourdement handicapés physiquement et psychiquement.

Source : direction de la recherche des études et de l'évaluation des statistiques

UN SAVOIR-FAIRE COUVRANT L'ENSEMBLE DE L'OFFRE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

C'est une réalité parfois méconnue, mais la Croix-Rouge française est le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire et médico-social. Elle compte en France, 253 établissements et services qui rassemblent 11 600 salariés.

L'originalité de son offre dans le domaine de la santé et de l'aide à l'autonomie est d'être présente à la fois dans l'offre hospitalière, la médecine sociale de proximité, l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées, tant en établissement qu'à domicile.

Ce positionnement à l'articulation du sanitaire et du social lui permet et de proposer des solutions construites autour des besoins des personnes et de leur parcours, souvent dans des missions pour lesquelles les besoins sont les moins couverts. Cette vision globale est au cœur de l'engagement de l'association, qui se refuse à opposer la qualité technique des soins prodigués et la dimension humaine de l'accompagnement proposé à chaque personne.

UNE PRIORITÉ PORTÉE À LA QUALITÉ DES SOINS ET L'ATTENTION PORTÉE AUX PERSONNES

Les efforts de la Croix-Rouge française se concentrent sur l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité, l'aide et les soins à domicile, les soins de suite et de réadaptation, l'hébergement médicalisé des personnes âgées dépendantes, l'accompagnement des personnes handicapées... Que ce soit au sein de ses 168 établissements et services sanitaires et médico-sociaux ou au sein des 87 services départementalisés d'aide et/ou de soins à domicile, la qualité des soins et de l'attention portée à la personne sont les priorités de la Croix-Rouge française.

Pour cette raison, l'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers fait l'objet d'exigences formalisées dans tous ses établissements.

ÉTAT DES LIEUX

- Il y a aujourd'hui 860 000 personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer en France
- On estime qu'il y aura 1,3 million de personnes atteintes en 2020 et 2,1 millions en 2040
- Le nombre de nouveaux cas annuels est de 130 000
- 3 millions de personnes sont directement concernées par la maladie d'Alzheimer, si l'on prend en compte l'univers familial des personnes affectées
- Près de 2 patients sur 3 vivent à domicile.

ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, une personne sur trois de plus de 80 ans continue de demeurer à son domicile, et l'on estime à plus de 105 000 le nombre de personnes âgées fortement dépendantes résidant chez elles.

Source : INSEE

UNE COMPLÉMENTARITÉ « BÉNÉVOLE-SALARIÉ » UNIQUE

Si l'ensemble des missions de soins et d'accompagnement des personnes accueillies dans les établissements et services de la Croix-Rouge française sont bien entendu assurées par des professionnels qualifiés, leur action est prolongée par l'implication de nombreux bénévoles qui facilitent l'accès à la vie sociale, citoyenne et culturelle des personnes accueillies.

CONCRÈTEMENT

« À la délégation locale de Challans (Pays de la Loire)

Quand on reçoit un appel de la Croix-Rouge de Challans, fort est à parier que c'est pour annoncer une nouveauté. Pari gagné cette fois encore, avec la mise en place, sur le territoire challandais, d'un service de transport destiné prioritairement aux personnes âgées. C'est une première pour la Croix-Rouge en Vendée.

Premier tour de clef ce lundi. Comme toujours, la délégation a souhaité s'engager dans un secteur peu ou mal desservi sur la commune. « *Nous sommes partis du constat que des personnes restent isolées, en particulier les personnes âgées, faute de disposer d'un moyen de transport* » indique Raoul Guerrand, président.

Le créneau de la Croix-Rouge : « Intervenir là où des organismes publics ou privés, ne peuvent pas le faire ». En l'occurrence, « pour se déplacer chez son médecin, à l'hôpital, faire ses courses, rendre visite à la famille », à l'intérieur du territoire de Challans. « Le service sera accessible sans condition de ressources », à des horaires aménagés selon certains jours de la semaine. Le véhicule neuf financé par la Croix-Rouge peut transporter « une à quatre personnes ». Dans un an, la délégation fera son bilan. En fonction des résultats, ce service de transport pourrait être étendu autour de Challans et les horaires élargis. »

Afin d'optimiser l'offre proposée, les établissements de santé et d'aide à l'autonomie de la Croix-Rouge française sont répartis en quatre filières.

● LA FILIÈRE SANITAIRE

La filière sanitaire de la Croix-Rouge française se structure autour d'établissements de santé mais compte aussi des centres de santé médicaux ou dentaires, des dispositifs sanitaires et médico-sociaux avec ou sans hébergement ainsi que des maisons des parents.

Au sein de ses établissements, l'association assure les prises en charge et accompagnements suivants : soins de suite et de réadaptation polyvalents et/ou spécialisés adultes et/ou enfants (orthopédie, gériatrie, cardiologie, neurologie, pédiatrie), psychiatrie infanto-juvénile en mode ambulatoire et dans des centres médicaux psychologiques ; soins et prévention dans des centres de santé et centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

LA FILIÈRE SANITAIRE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 46 établissements répartis dans 29 départements
- 460 000 journées d'hospitalisation réalisées en 2010
- 3 783 salariés en 2010.

CONCRÈTEMENT

Au centre médico-chirurgical des Massues à Lyon

Le centre médico-chirurgical lyonnais des Massues a rejoint la Croix-Rouge française en 2009. Pôle de référence dans le domaine des soins aux patients atteints de pathologies affectant l'appareil locomoteur, ce centre reçoit chaque année plus de 9 000 personnes en consultation et réunit autour des patients et de leur famille, des équipes pluridisciplinaires. Médecins, infirmières, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, animateurs, travailleurs sociaux et enseignants travaillent ensemble pour construire un projet cohérent et global, illustrant pleinement l'engagement de la Croix-Rouge dans l'accompagnement social et la réinsertion.

● LA FILIÈRE HANDICAP

Les établissements de la filière handicap vivent aujourd'hui une mutation majeure impulsée par la loi du 11 février 2005. La diversité des parcours d'accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap est ainsi une priorité à laquelle la Croix-Rouge française attache encore plus d'importance qu'auparavant. Elle œuvre ainsi pour répondre aux besoins insatisfaits et diversifier les modes d'accueil.

LA FILIÈRE HANDICAP DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 4 900 enfants et adultes accompagnés en 2010 par les 2 635 salariés de cette filière
- 85 établissements répartis dans 29 départements
- 3 sous-filières :
 - enfants handicapés
 - adultes handicapés
 - travail protégé
- 630 travailleurs handicapés dans 8 établissements et services d'aide par le travail.

CONCRÈTEMENT

À Seynod (Haute-Savoie) : l'engagement de la Croix-Rouge face à l'autisme

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge française a lancé des actions concrètes au service des enfants et adultes souffrant d'autisme. Lors d'un colloque qui s'est tenu en janvier 2009 et qui a associé parents, chercheurs et professionnels, l'association a clairement affiché sa volonté de poursuivre son engagement dans ce domaine. Elle accompagne tous les jours des enfants et des adultes autistes dans des établissements spécialisés, en hôpital de jour ou à l'école. À Seynod, en Haute-Savoie, l'association a ouvert début 2010, en collaboration étroite avec l'Éducation nationale et les pouvoirs publics, un service expérimental destiné à accueillir des enfants atteints de troubles autistiques au sein d'une école primaire.

La Croix-Rouge française prévoit d'aller plus loin encore dans les prochaines années en bâtissant un outil d'évaluation de l'accompagnement des enfants et adultes autistes, en associant davantage les parents et la fratrie (notamment en ce qui concerne l'accompagnement d'urgence et de répit), et en élargissant son offre d'accueil, la socialisation et la scolarisation demeurant les piliers de son action. Enfin, la Croix-Rouge française soutient également, en complément, des projets de développement à partir de ses établissements existants, qu'il s'agisse des instituts médico-éducatifs (IME) ou des appartements thérapeutiques.

● LA FILIÈRE DOMICILE

À la croisée du sanitaire, du social et du médico-social, la filière domicile de la Croix-Rouge française s'inscrit dans la lignée des pouvoirs publics dont l'objectif est de permettre aux personnes de choisir de rester à leur domicile ou vivre en institution. Les prestations réalisées s'inscrivent le plus souvent dans la recherche d'un continuum de service d'aide et de soins favorisant le soutien à domicile, dans le respect du libre choix des usagers et de leurs aidants naturels.

LA FILIÈRE DOMICILE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 60 000 personnes en perte d'autonomie sont accompagnées au quotidien en 2010, qu'elles soient âgées ou handicapées, malades ou dans une situation ponctuelle difficile
- 87 services départementalisés dans 39 départements et une centaine de villes
- environ 3 500 salariés en 2010.

CONCRÈTEMENT

Le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD), une parfaite adéquation avec la vocation et le savoir-faire de la Croix-Rouge

Améliorer encore la qualité du service auprès des personnes dépendantes, âgées et souvent malades en conjuguant au mieux les savoirs faire médicaux des infirmières et aides soignantes avec ceux des aides à domicile, tel est l'objectif d'un SPASAD, un service polyvalent mis en place avec le Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

Une mission particulièrement liée à la vocation de la Croix-Rouge française où les professionnels salariés travaillent en parfaite complémentarité avec les bénévoles. En effet, ces derniers participent et contribuent à l'accompagnement des personnes sur de nombreux plans : lorsqu'une personne souffre de solitude, lorsqu'elle ne peut se déplacer, lorsqu'elle se trouve dans une situation sociale difficile ou, pire, en situation d'exclusion. Les bénévoles ayant reçu une formation spécifique au préalable, assurent toutes ces missions essentielles pour maintenir le lien social.

● LA FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES

Les établissements accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie, voire dépendantes sur le plan psychique et/ou physique, ont pour mission d'accompagner les résidents au quotidien, en favorisant leur participation sociale et citoyenne, en préservant l'intégrité et le maintien du lien social. Afin d'apporter une réponse adaptée et de rompre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants, la Croix-Rouge française développe des structures innovantes proposant une offre complémentaire avec les objectifs suivants :

- Faire de la personne âgée en situation de dépendance, ou à risque de dépendance, un acteur de son projet de vie, dans le respect de sa singularité ;
- Maintenir un accès aux droits et préserver des espaces de liberté privés et de citoyenneté ;
- Garantir une offre financièrement accessible pour les personnes accueillies ;
- Prévenir les risques de dépendance, dans une logique de maintien de l'autonomie ;
- Intégrer l'accompagnement spécifique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de syndromes apparentés ;
- Promouvoir la culture des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie dans l'ensemble des structures de la Croix-Rouge.



CHRISTINE,
bénévole chargée des
visites dans les
établissements
d'hébergement pour
personnes âgées
dépendantes (EHPAD) à

LA FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- 3 300 personnes âgées sont accompagnées par plus de 1 800 salariés
- 40 établissements répartis dans 25 départements
- Plusieurs types d'accompagnement :
 - hébergement permanent,
 - hébergement temporaire
 - accueil de jour
 - structures sanitaires.

CONCRÈTEMENT

À Tours (Centre), un projet associant EHPAD et résidence Senior

À la suite d'un appel à projet lancé par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et de l'ARS Centre, la Croix-Rouge française développe à Tours un projet associant EHPAD et résidence Senior dans le cadre d'un parcours résidentiel pour les personnes âgées. L'EHPAD propose des réponses diversifiées allant de l'accueil de jour à l'hébergement permanent et proposera un accueil adapté pour les personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer. La résidence Senior est destinée à des personnes âgées valides et autonomes qui souhaitent disposer d'un logement sécurisé et indépendant tout en bénéficiant de services au quotidien.

SAUVER DES VIES MAIS AUSSI RENDRE CHACUN ACTEUR DE LA PRÉVENTION

La Croix-Rouge française est un acteur de référence de l'urgence et du secourisme et c'est largement grâce aux fonds privés et à la générosité du public qu'elle peut assurer ses actions de secours de proximité. Avec un très fort engagement bénévole et d'importants moyens matériels, elle intervient aussi bien pour les secours au quotidien que dans des situations exceptionnelles et pour former le public aux gestes qui sauvent. Ainsi, près de 10 000 secouristes bénévoles interviennent tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, souvent en renfort des pouvoirs publics. A l'échelle nationale ou locale, partout en France, ils sont présents pour porter secours lors de catastrophes naturelles ou d'intempéries mais aussi à l'occasion de grands rassemblements, manifestations culturelles ou sportives, avec trois objectifs : alerter, protéger, secourir.

L'URGENCE ET LE SECOURISME À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE C'EST :

- Premier opérateur national de l'urgence et du secourisme
- 76 000 victimes secourues chaque année
- 1 million de citoyens initiés et formés aux gestes qui sauvent par an
- 10 000 secouristes bénévoles Croix-Rouge française.
- 69 000 postes de secours par an
- Fortes de 3 000 moniteurs et 250 instructeurs répartis sur l'ensemble du territoire, outremer compris, la Croix- Rouge française, délivre au grand public plus de 80 000 attestations de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) par an
- 15 000 bénévoles mobilisables dans l'urgence.

Toutes les 10 minutes en France, une personne meurt d'un accident cardiaque. Chaque année, 53 000 personnes en sont victimes soit 135 personnes par jour, ce qui représente 10 fois plus que le nombre de morts sur la route.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, ACTEUR MAJEUR DE LA FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Référence dans le secteur du secourisme, la Croix-Rouge française est un acteur majeur de l'initiation et la formation aux gestes qui sauvent. Parce que chacun doit être en mesure de se soigner ou, à tout moment, peut être amené à porter secours à autrui, l'association œuvre tout au long de l'année à placer le citoyen au cœur de la chaîne de secours en dispensant des formations aux gestes qui sauvent.

Partout en France, dans les délégations, les bénévoles de la Croix-Rouge française proposent, deux types de formation : l'initiation aux premiers secours (IPS) ou la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).



GILLES,
bénévole chef d'intervention
des premiers secours,
formateur PAE1 (formateur
d'équipiers secouristes) et
responsable des véhicules de
Maisons-Alfort (94).

ÉTAT DES LIEUX

- Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals
7 fois sur 10, ces accidents surviennent devant témoin
- Malheureusement, moins de 20 % de ces témoins réalisent les gestes qui sauvent
- 46 % des Français déclarent avoir déjà bénéficié d'une formation ou d'une initiation aux gestes de premiers secours et 29 % ont reçu une formation reconnue, le PSC1 (prévention secours civiques de niveau 1).

CONCRÈTEMENT

à la délégation de Mouy (Oise)

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à sauver des vies. Les bénévoles de la Croix Rouge de Mouy le savent bien. Aussi, depuis plusieurs années, ils animent des initiations aux gestes de premiers secours dans les écoles et collèges du secteur, à Mouy notamment.

Bien sûr, cet apprentissage ne vise pas à faire des enfants des sauveteurs aguerris, mais à leur donner des bases non négligeables.

L'une de ces formations a eu lieu en décembre dernier. À raison de deux heures d'intervention, les bénévoles de la Croix-Rouge ont dispensé leurs précieux conseils aux 83 élèves de CM2 des écoles Robert Flourey et Pierre et Marie Curie de Mouy. Ici, pas question de réanimation et de massage cardiaque. « On leur apprend les principes de protection, d'alerte et comment mettre une personne en position latérale de sécurité », liste Bernard Hugué, bénévole et formateur à la Croix Rouge de Mouy. « Ce qu'on veut avant tout qu'ils gardent en tête c'est savoir comment donner l'alerte, insiste Michèle Piai, une autre bénévole de la Croix-Rouge. Ça paraît simple et pourtant, les trois-quarts du temps les gens téléphonent aux secours et oublient de donner le lieu de l'accident »

Le Bonhomme Picard, 15 février 2012

ET PLUS QUE JAMAIS IMPLIQUÉE DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES

Qu'elle soit quotidienne (accidents de la vie courante) ou exceptionnelle (catastrophe naturelle, technologique, etc.), une catastrophe peut avoir des conséquences significatives et devenir un désastre familial.

À tout moment, chaque citoyen peut être confronté à un événement traumatisant. Première victime potentielle, il en est aussi le premier témoin, et donc, le premier à pouvoir intervenir en attendant l'arrivée des secours.

Comprendre et connaître son environnement, les risques encourus, les mesures à adopter pour y faire face et les moyens de se protéger contribuent à accroître la résilience de la personne, à la rendre actrice de sa sécurité et permettent de réduire les conséquences d'une catastrophe.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française lance un appel unique et fédérateur: « Préparez-vous à être prêts ». L'association a décidé d'associer aux formations aux gestes qui sauvent, des modules intégrant la prévention et la préparation aux catastrophes pour permettre aux citoyens de prendre conscience de leur vulnérabilité face à une catastrophe, individuelle ou collective et les sensibiliser à la culture du risque et de la prévention.

ÉTAT DES LIEUX

- 62 % des Français ne se sentent pas inquiets par les risques potentiels pour leur santé ou leur vie qu'ils pourraient rencontrer dans leur quotidien
- Si 64 % considèrent le pays comme étant exposé à des dangers, seulement 33 % estiment que ces risques sont importants dans leur région

Étude IFOP pour la Croix-Rouge française – août 2010

ÉTAT DES LIEUX

- Plus de 3,4 milliards d'individus dans le monde risquent d'être affectés au moins une fois dans leur vie par une catastrophe naturelle
- 38 % des Français se disent bien informés sur l'attitude à adopter en cas de catastrophe naturelle.

Chaque année, un ménage sur deux est touché par un accident domestique.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, C'EST AUSSI...

... UN MILLION DE PERSONNES AIDÉES CHAQUE ANNÉE À L'INTERNATIONAL

Aide aux victimes de catastrophes naturelles, mais aussi lutte contre le VIH ou la malnutrition, réhabilitation des systèmes d'accès à l'eau potable, soutien à la reconstruction des logements..., la Croix-Rouge française, en coordination avec le réseau des autres Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, est très active à l'international.

De l'intervention d'urgence à la mise en place de programmes de développement, l'objectif est de soutenir les populations fragilisées en créant les conditions d'une action humanitaire aux effets durables. Cela se traduit par une articulation des activités d'urgence, de post-urgence, de sortie de crise et de reconstruction visant la meilleure efficacité. L'objectif est de mener des actions aux effets pérennes et de permettre aux populations de retrouver leur entière autonomie.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL C'EST :

- 38 pays d'intervention
- 160 délégués en mission internationale
- 800 collaborateurs nationaux sur le terrain
- 3 plateformes d'intervention régionale :
 - PIROI (Océan Indien),
 - PIRAC (Amériques Caraïbes)
 - PIROPS (Océan Pacifique Sud)
- 136 équipiers de réponse aux urgences (ERU) déployés sur le terrain
- 1 860 000 personnes aidées tout au long de l'année.

ÉTAT DES LIEUX

En rapportant les chiffres allant de 1997 à 2006 à ceux de la décennie précédente (1987-1996), le nombre des catastrophes recensées dans le monde est passé de 4 241 à 6 806, soit une augmentation de 60 %. Durant la même période, le bilan en vies humaines de ces événements a doublé, passant de plus de 600 000 à plus de 1,2 million de morts, et le nombre de personnes affectées par an a augmenté de 17 %, passant d'environ 230 à 270 millions. Quant au coût économique des catastrophes, il a grimpé de 12 %.

Rapport sur les catastrophes dans le monde 2007, publié par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

... ET 18 000 PROFESSIONNELS DES MÉTIERS SANITAIRES ET SOCIAUX FORMÉS CHAQUE ANNÉE

Créatrice des premières écoles d'infirmières, la Croix-Rouge est aujourd'hui le premier formateur privé en soins infirmiers. Ses activités de soins et de secours rendent l'association naturellement attentive à la qualité des formations dispensées aux personnels de santé et elle s'attache depuis toujours à proposer des formations de qualité et apporter ainsi sa contribution au système sanitaire, médico-social et social français. Elle intervient aussi dans les autres formations paramédicales, les professions sociales, la formation professionnelle aux salariés dans les domaines de la prévention des risques et des premiers secours au travailleur entière autonomie.

CONCRÈTEMENT

« À l'Institut de formation d'auxiliaires de puériculture (Ifap) de Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

L'Institut de formation d'auxiliaires de puériculture (Ifap) de Brive organisait le mercredi 11 janvier, une journée portes ouvertes afin de sensibiliser et informer sur la formation qu'il dispense sur la profession d'auxiliaire.

“ Plus de 500 candidates, issues en priorité du Limousin mais également des régions limitrophes, se présentent chaque année pour 35 places disponibles par promotion ”, explique Chantal Boutin, directrice de cette école de formation au sein de la Croix-Rouge française, une des premières écoles de ce type implantées en France, qui reçut son agrément en 1951.»

A QUOI SERT L'ARGENT DE LA QUÊTE ?

Le don au service de l'action

POUR L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

- **1,50 euro** c'est un repas
- **5 euros** c'est de la lessive pour un mois pour permettre aux détenus sans ressources de maintenir une hygiène de base.
- **15 euros** c'est 10 repas chauds à des personnes en situation de précarité
- **30 euros** c'est un accompagnement scolaire de 2 mois pour un enfant accueilli dans un atelier
- **45 euros** permettent de financer les missions d'une équipe du Samu social pendant une nuit (essence, boissons chaudes, vêtements chauds) pour aller vers ceux qui n'ont plus la force de se déplacer
- **60 euros** c'est contribuer à l'équipement d'un nouvel Espace parents-enfants pour aider plus de familles à vivre une vie normale

POUR L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

- **3 euros** c'est un kit hygiène (brosse à dents, dentifrice, peigne, rasoir, gel douche, savon) pour les personnes sans domicile fixe logées temporairement dans une structure d'hébergement d'urgence.
- **30 euros** c'est une consultation médicale, des médicaments et des soins infirmiers à une personne sans couverture sociale
- **50 euros** c'est un kit nursery: paquet de 80 couches, lingettes, 4 biberons, un thermomètre, 2 savons, peigne, brosse, stérilisateur, guide les *Gestes qui sauvent*

POUR L'URGENCE ET SECOURISME

- **10 euros** c'est 30 couvertures de survie isothermes, pour un poste de secours
- **60 euros** c'est contribuer à l'achat d'un défibrillateur pour prendre en charge au plus vite les arrêts cardiaques

POUR LA FORMATION

- **30 euros** c'est permettre à trois personnes de s'initier aux gestes qui sauvent
- **45 euros** c'est permettre à une personne détenue d'accéder à une formation en vue de sa réinsertion
- **60 euros** c'est la formation des bénévoles pour la prise en charge de malades d'Alzheimer

« SANS DON, PAS D'ACTION »

La Croix-Rouge française renouvelle son message pour rappeler qu'elle a besoin de la solidarité de tous

« 55 millions de repas distribués », « plus de 86 000 personnes âgées et personnes en situation de dépendance accompagnées dans nos établissements », « plus de 76 000 personnes secourues », « 15 000 enfants et parents accueillis dans nos centres »... Ce sont quelques-unes des actions menées par la Croix-Rouge française. « Sans don pas d'action! » : un message simple qui sonne comme une évidence et qui est cette année encore le slogan de la campagne de la quête nationale de l'association.

Pour la quête nationale 2012, la Croix-Rouge française renouvelle son message sur sa mission et son ambition, sur l'utilité des dons et leur utilisation concrète. Son but, interpellier les citoyens sur leur rôle et les convaincre qu'ils sont un maillon indispensable de la chaîne de solidarité envers les plus vulnérables. La quête 2011 a rapporté 3,9 millions d'euros, un montant supérieur à celui de 2010. Cependant, les besoins restent importants : la précarité grandit jour après jour. La Croix-Rouge française a donc plus que jamais besoin de la générosité de tous.

Face à la baisse généralisée des financements publics et à la hausse de la précarité, les associations ont un rôle de plus en plus important faisant partie des stabilisateurs, au même titre que les prestations sociales et la Croix-Rouge française peut tout juste faire face aux besoins croissants de financement de ses actions.

L'association se devait donc de rappeler qu'elle « ne peut donner que ce qu'on lui donne ».
« Sans don pas d'action! » : un message simple qui sonne comme une évidence et qui est le slogan de la campagne de la quête nationale, dont Adriana Karembou, ambassadrice de l'association, reste bien entendu la complice messagère.